



www.vufflens-la-ville.ch

Vufflens-la-Ville

Bulletin d'informations officielles

Juin 2018

No 3



Agenda 2018

31 juillet	: Fête nationale
25 août	: Marché artisanal
8 septembre	: Inauguration RC 177
5 septembre	: Atelier chansons parents-enfants
12 octobre	: Soirée Papet vaudois
10 novembre	: Soirée annuelle Tennis
17 novembre	: Soirée Théâtre

Séances du Conseil Communal

Lundi	: 29 octobre (arrêté d'imposition)
Mercredi	: 12 décembre (budget 2019)

Dans ce numéro :

Décisions du Conseil communal	2
Les brèves de la Municipalité	5
Info déchets	12
Haies	13
Patrouilleurs scolaires	14
Fermeture du Bureau communal	15
Bibliothèque	20
Divers	21
Marché artisanal	28

Conseil communal du 20 juin 2018

PREAVIS MUNICIPAL N°3/2018 : «Rapport de gestion 2017»

Dans sa séance du 20 juin 2018,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 3/2018 du 26 mars 2018;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à la large majorité et 1 abstention)

1. D'approuver le rapport de gestion de l'exercice 2017;
2. D'en donner décharge à la Municipalité.

PREAVIS MUNICIPAL N°4/2018 : «Comptes 2017»

Dans sa séance du 20 juin 2018,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 4/2018 du 23 avril 2018;
- ouï le rapport de la Commission de Gestion;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à la large majorité et 1 abstention)

1. D'approuver l'attribution de l'excédent de revenus de CHF 28'485.66 au capital qui s'élève après cette opération à CHF 228'498.99;
2. D'accepter les comptes communaux pour 2017, la clôture du compte de fonctionnement et le bilan au 31 décembre 2017 tels que présentés;
3. De donner décharge à la Municipalité et à la Bourse communale pour la gestion et les comptes 2017.

PREAVIS MUNICIPAL N°5/2018 : «Crédit complémentaire au budget de fonctionnement pour l'achat de décorations de Noël dans les rues de l'ancien village»

Dans sa séance du 20 juin 2018,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 5/2018 du 14 mai 2018;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a refusé

(par 22 contre, 5 oui et 7 abstentions)

1. D'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire au budget de fonctionnement d'un montant de CHF 42'000.-;
2. De financer ces décorations par la trésorerie courante;
3. D'amortir immédiatement la dépense de CHF 42'000.- par prélèvement sur le fonds « affaires culturelles — 9281.02 »;
4. D'accepter la prise en charge des frais annuels de CHF 4'500.- par le budget de fonctionnement dès l'exercice 2019.

Le Bureau du Conseil communal comprend les instances suivantes pour la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019

Présidence

Sébastien Jaquier, Président
Hervé Bandini, 1er vice-Président
Sven Rieser, 2e vice-Président

Secrétariat

Regula Heck-Tobler, secrétaire
Isabelle Duperrut, secrétaire suppléante

Scrutatrice / scrutateurs

Jean-Marc Lüscher et Roberto Baldicchi
Lionel Pichard et Diana Duperrut, scrutateurs suppléants

COMMISSIONS PERMANENTES :

Commission de gestion

Sébastien Fabre, Président
Yves Trottet
Pascal Berchier
Samuel Berthoud
Caroline Sennwald

Commission des finances

Nadine Frossard Goy, Présidente
Nicolas Pittet
Quentin Riva
Fanny Falconnet
Cynthia Fivaz

Commission de recours en matière d'imposition

Stéphanie Goldstein Moret, Martine Nicollerat et Alain Vienet

Commission ASICoPe

Diana Duperrut, membre et Martine Nicollerat, suppléante

Délégation AIEV

Bernard Büttiker, David Goy, Patrick Vigouret, Yves Trottet, Pierre-Louis Savoy, Olivier Duperrut (représentant la Municipalité), Michel Equey (1er suppléant), Samuel Berthoud (2e suppléant).

Association intercommunale, piscine couverte des Chavannes

Michel Equey, délégué et Diana Duperrut, suppléante

Association scolaire intercommunale ASIVenoge

Stéphanie Reda et Jean-Claude Stucky, délégués, Fanny Falconnet, suppléante

Les brèves de la Municipalité – Ingrid Rossel, Syndique

Ajerco

Inauguration d'une UAPE et Garderie

En date du 26 mai 2018, nous avons officiellement inauguré notre UAPE les Lionceaux, ainsi qu'une garderie à Cossonay. Ces ouvertures marquent une nouvelle possibilité pour les parents de placer leurs enfants pendant leur temps de travail.

Journée publique de la RC 177

Comme déjà annoncé lors du dernier Conseil, réservez la journée du 8 septembre pour la manifestation destinée au public de la RC 177. Toute la population recevra un tout-ménage à ce sujet de la part du Canton.

L'ouverture officielle au niveau politique se fera le 4 octobre, et la route sera ensuite ouverte à la circulation.

AsiVenoge

Le 1er mai, l'assemblée intercommunale Asivenoge approuvait les premiers préavis de son histoire, à savoir les compétences et pouvoirs du codir, les rémunérations et le budget de fonctionnement. Au niveau du législatif, un préavis a été approuvé pour les indemnités des membres du Conseil intercommunal, pour les Commissions, ainsi que pour son Bureau.

Le codir étudie actuellement les futurs transports pour la rentrée 2019, il lancera dès cet automne une procédure de marché public.

Nous allons présenter un préavis demandant l'octroi d'un crédit d'étude pour la construction de 8 classes sur le site de Penthalaz. Ce dernier sera présenté lors du prochain Conseil intercommunal du 3 juillet 2018.

Pour mémoire, la séparation pour le primaire 1 à 8 Harmos sera effective au mois d'août 2019, conformément à la décision 158 de la DGEO.

L'Asivenoge prendra à ce moment-là les élèves sous son égide et l'Asicope ne s'occupera plus que du secondaire 9 à 11 Harmos.

Asicope

Dans sa séance du 28 mars, le Conseil intercommunal a accepté à l'unanimité un préavis pour le remplacement du mobilier de 23 classes du PAM1 à Cossonay ainsi que des chaises de la salle de musique du PAM3. Tout ce matériel date de la construction du collège secondaire en 1985.

Les élèves pourront bénéficier de ce matériel dès la rentrée prochaine.

Personnel

M. Simon Chopard a pris ses fonctions depuis le 1er juin. Durant un mois, M. Daniel Carrard travaillera avec lui de façon à assurer la meilleure transition possible.

La Municipalité remercie M. Carrard pour son engagement pendant 18 ans, au service de notre population et de son bien-être. Il a toujours fait preuve de disponibilité et de professionnalisme. Durant toutes ces années, hormis les magnifiques fleurs que tout le monde peut voir, il y a également une face cachée de son travail. En hiver, quand le gel menace, Daniel se levait chaque matin à l'aube pour évaluer la nécessité de saler ou de déneiger. Pour cette partie de son travail, nous le remercions sincèrement.

Nous avons engagé 2 étudiants pour seconder, pendant 3 semaines, M. Batista pour les grands nettoyages des bâtiments de cet été.

Olivier Berthoud, Municipal

Finances

Le Conseil communal a accepté en décembre 2016 la signature d'un avenant à la convention prévoyant une répartition des impôts des entreprises sises sur le site En Faraz entre les communes de Mex, Villars-Ste-Croix et Vufflens-la-Ville.

La première application concernait, comme indiqué au Conseil communal, la société O-I Europe Sàrl, locataire de Bobst SA.

A la suite d'un entretien à l'ACI, relatif aux perspectives d'encaissement au titre des personnes morales dès 2019, date d'entrée en vigueur des modifications de la loi fiscale cantonale, il est apparu que le Canton appliquait certes la convention de 1973 à Bobst Mex SA, mais ne l'avait pas appliquée à la nouvelle entité Bobst Group SA.

La Municipalité de Mex a pris note de cette situation et a appliqué l'avenant de 2016. Il en résultera, pour 2016 et 2017, un encaissement de CHF 38'092.55.

Eric Maeder, Municipal

SDIS Région Venoge

Depuis le 1er janvier 2018, le lieutenant Ludovic Isoz de Moiry a été engagé par le SDIS pour le poste de responsable technique à 50%. Il s'occupe des dossiers de mise à l'enquête et des plans d'intervention.

Jubilés

Une délégation municipale s'est rendue auprès des personnes suivantes :

- M. Rémy Lassueur, qui a fêté ses 90 ans.
- Mme et M. Claire Lyse et Jean Villard, Mme et M. Colette et Eric Schmidt, qui ont fêté leurs noces de diamant, 60 ans de mariage.
- Mme et M. Betty et Giuseppe Giorgianni, qui ont fêté leurs noces d'or, 50 ans de mariage.

Comme le veut la tradition, ils ont reçu un cadeau et les meilleurs vœux des autorités.

Pétition

Le 17 avril, nous avons reçu M. de Marignac. Ce jour-là, il a déposé officiellement sa pétition «No Transit», laquelle a été transmise à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). Le 16 mai, la DGMR se prononçait négativement sur la restriction de circulation demandée par la pétition.

Il convient de rappeler le principe essentiel selon lequel les routes sont publiques et donc ouvertes à un cercle indéterminé d'usagers.

Véhicule

En 2002, nous avons acheté un tracteur tondeuse dont le remplacement était prévu au budget 2018. Il a été remplacé par un nouveau tracteur Kubota équipé de feux de signalisation, homologué par le Service des autos, permettant à notre employé de se déplacer sur la route en toute sécurité. Nous avons un dépassement de CHF 4'000.- par rapport au budget en ce qui concerne l'équipement routier.

Patrouilleurs scolaires

Depuis la mise en place des patrouilleurs scolaires en avril 2015, 18 personnes ont été formées. Il reste 6 patrouilleuses actives. En cas de maladie de la titulaire, nous avons beaucoup de difficultés à la remplacer toutes les tranches horaires. Après plusieurs annonces dans les journaux et le BIOV, personne ne s'intéresse à cette fonction.

Route

Le 21 mars, le responsable de la sécurité de l'entreprise Bobst nous a signalé des dégâts sur un panneau de signalisation sur la route de Faraz. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie. A ce jour, le fautif n'est pas connu.

Contrôles vitesse 2018 zone 30 Km/h

Emplacement du radar	Date	Valeurs	Estimation Véhicules	Vd [km/h]	Vmax [km/h]	V85 [km/h]
Grand-Rue 42 (garage) direct. Cuvillard (masqué)	30 mai au 6 juin 18	28236	5895	28	55	33
Rte de Bovon école direct. Cuvillard (masqué)	11 mai au 18 mai 18	30854	6637	26	65	33

Michel Gruaz, Municipal

Domaine de l'eau

Nous avons déploré une fuite sur une conduite privée. Elle a été rapidement repérée et la réparation a été réalisée. Nous avons remplacé 300 compteurs d'eau par des compteurs iPerl de nouvelle génération. La Municipalité remercie tous les abonnés pour la très grande discipline dont ils ont fait preuve. Les personnes étaient présentes à la date convenue ou avaient fait confiance, qui à un voisin, qui aux autorités ou au concessionnaire. Nous n'avons eu qu'un strict minimum de cas spéciaux à gérer. La Municipalité est particulièrement reconnaissante et même fière de la parfaite collaboration des habitants de notre commune.

La semaine prochaine nous procéderons au remplacement des grands compteurs soit ceux de dix PPE et de trois bâtiments communaux.

Dans son rapport sur le préavis n° 2/2018, inhérent au remplacement des compteurs, la commission encourageait la Municipalité à poursuivre ses discussions avec les communes voisines, équipées ou devant s'équiper de compteurs d'eau avec relevé à distance, dans le but d'étudier les opportunités de mutualiser le matériel de relevé à distance. Nous pouvons vous annoncer que ce matériel, d'un coût de CHF 6'000.-, sera acquis en commun par les trois communes de l'EIEVMV. Cette acquisition sera financée par l'Entente.

Domaine forêt

Après 30 ans de bons et loyaux services de notre refuge, des travaux de remise en état devenaient nécessaires. Ils ont été réalisés au début du printemps. Le refuge a subi un sérieux décapage, appelé aérogonnage, procédé semblable à un sablage mais avec un granulé spécial sans silice. Ce nettoyage nous a permis de découvrir la présence de cirons sur quelques parois. Un traitement contre les insectes xylophages devenait dès lors indispensable, même si son coût n'était pas prévu au budget. Plus de 400 injecteurs ont été implantés dans les chevrons touchés et les surfaces concernées ont été traitées. Le refuge a ensuite été imprégné, puis a reçu deux couches de lasure chêne foncé. Le plancher intérieur a aussi été poncé et réimprégné, il est comme stratifié. Par cette remise en état nous devrions avoir prolongé l'existence de notre refuge de bien des années.

Quant à la manifestation de samedi dernier, pour marquer les 30 ans et inaugurer les travaux de réfection, elle s'est déroulée dans d'excellentes conditions climatiques. La Municipalité a eu la grande satisfaction, et surprise, aussi d'accueillir cent personnes qui manifestement n'ont pas boudé leur plaisir à passer une journée conviviale et festive. Un moment de partage et de rencontre bienvenu pour notre village, à l'instar de ce que nous vivons lors du marché villageois par exemple. Un concours de pétanque, parfaitement organisé par le conseiller Michel Equey, que nous remercions une fois encore, a animé la journée.

Deux accordéonistes ont aussi apporté une petite touche musicale sympathique. Un panneau indiquant le nom de notre refuge, sculpté par Pascal Berchier, a été apposé sur celui-ci. Si toute la municipalité et nos employés ont collaboré à la réussite de cette petite fête, relevons que pour ce qui fut le clou de l'organisation, c'est-à-dire l'apéritif, le repas, les desserts et boissons, le municipal Eric Maeder a géré la situation avec une maîtrise jamais prise en défaut. Nous le remercions pour son grand engagement.

AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX



Olivier Duperrut, Municipal

Déchets

Le coup de balai a été organisé cette année le 24 mars 2018, date proposée par Valorsa. Une équipe de 35 bénévoles, armée de courage, humour, gants, bottes, sacs poubelles et gilets de sécurité se sont retrouvés le samedi matin dans le parking de la grand salle. A noter que le soleil était également au rendez-vous !

L'action du coup de balai : rassembler le maximum de personnes autour de la thématique des déchets et en prendre conscience.

Les objectifs du coup de balai : nettoyer différents lieux de vie communs tout en sensibilisant la population à la problématique de l'abandon des déchets dans les espaces publics.

Le résultat de la journée : 4 groupes ont pu être formés avec des itinéraires différents soit à travers le village, les chemins communaux, la zone industrielle de la Plaine et le long de la Venoge.

Les trésors de la journée : des pneus, des frigos, un coffre-fort, des bouteilles de PET, des canettes et déchets en tous genres. Bref, toutes sortes de détritrus qui n'ont rien à faire dans la nature.

Par la suite, nous nous sommes tous retrouvés au refuge pour partager le verre de l'amitié et manger des grillades, accompagnées de salades. Ce moment de partage nous a permis de passer un moment convivial fort apprécié.

Un grand merci aux personnes qui ont participé et accordé leur samedi à ce coup de balai 2018 et ainsi contribué au nettoyage de notre village. BRAVO à toutes et tous pour votre efficacité et à l'année prochaine encore plus nombreux !!!

Bâtiments

Salle de sport

Pendant les vacances scolaires, l'entreprise de maçonnerie Jacky Laurent SA, effectuera des travaux à la salle de sport.

En effet, un mur sera monté sous le couvert pour séparer l'entrée de la salle de sport et l'appartement du concierge. Cela permettra de garantir un peu plus d'intimité à M. Nelso Batista et sa famille.





Info déchets



Déchèterie de la Grande Salle



Merci de n'y déposer **que** du **PET** !

Les bouteilles doivent être compressées et munies de leur bouchon. Les bouteilles en PET ayant contenu du shampoing, des produits d'entretien, du lait, de l'huile ou du vinaigre sont à éliminer avec les ordures ménagères.



Les containers à verre sis à la Grande Salle sont exclusivement réservés aux locataires de la Grande Salle !

Un ramassage mensuel porte-à-porte ayant lieu, les verres sont à déposer dans vos propres containers ou à sortir la veille du passage du camion.

EMONDAGE DES HAIES ET ELAGAGE DES ARBRES

RAPPEL TOUTE L'ANNEE

Emondage des haies

- a) à la limite de propriété
- b) à une hauteur maximale de 0.60m lorsque la visibilité doit être maintenue et 2m dans les autres cas.

Elagage des arbres

- a) au bord des chaussées : à 5m de hauteur et à 1m à l'extérieur.
- b) au bord des trottoirs : à 2,50m de hauteur et à la limite de propriété.

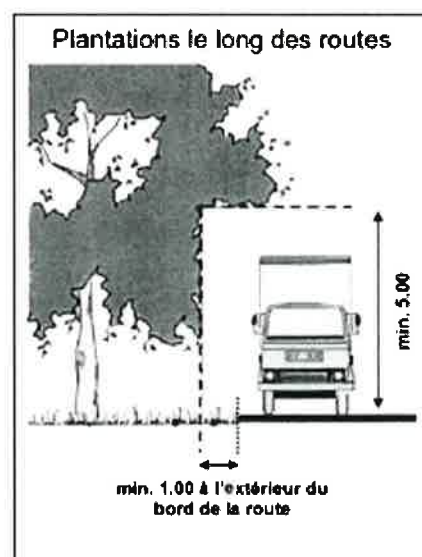
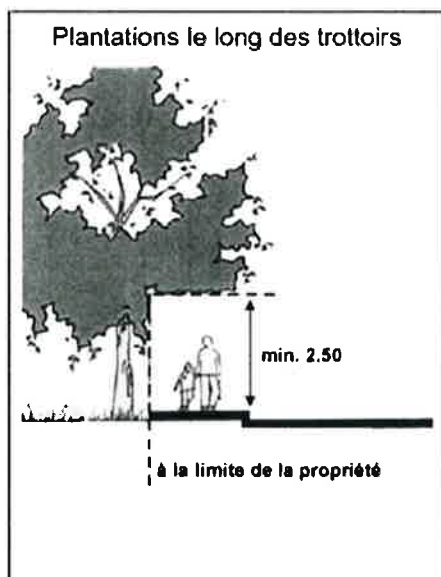


L'éclairage public doit être dégagé de toutes branches.

Parcelles incultes

Suivant les art. 123 à 128 et 142, alinéa 8 du code rural et foncier du 8.12.1987, les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées afin qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ces travaux le plus rapidement possible, **dernier délai au 31 juillet 2018**, faute de quoi ils pourraient être dénoncés et ces tâches exécutées d'office à leurs frais.



La Municipalité est toujours à la recherche de personnes intéressées par le service de

PATROUILLEURS-EUSES SCOLAIRES REMPLACANT(E)S



Ce service peut s'effectuer plusieurs fois par jour, aux heures d'arrivée et de départ des élèves.

Service sur la base d'un planning annuel scolaire, rémunéré Fr. 24.- brut/heure. Formation (1h), matériel et habillement fournis par la Commune.

Pour vous annoncer ou pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à l'administration communale par téléphone au 021/701.32.55 ou par mail commune@vufflens-la-ville.ch.

La Municipalité

Le bureau communal est fermé du 30 juillet au 3 août 2018

En cas de nécessité absolue, vous pouvez contacter :

Mme Rossel, Syndique : 021 701 02 27

M. Maeder, Municipal : 021 701 35 80

M. Gruaz, Municipal : 021 701 35 33



**La Municipalité et le personnel communal
vous souhaitent un bel été !**

Nos vives félicitations à l'occasion des noces de diamant



Claire Lyse et Jean Villard



Colette et Eric Schmidt

Nos vives félicitations à l'occasion des noces d'or



Betty et Giuseppe Giorgianni

Nos vives félicitations à l'occasion des 90 ans
de **M. Rémy Lassueur**





ANDRÉ ARCHITECTE

25, RUE DE LAUSANNE
MORGES

7 22 02

10 Mars 1937.

Monsieur le Syndic Duperrut à
VUFFLENS LA VILLE. *****

Monsieur le Syndic, Je viens par ces quelques mots vous demander si il vous serait possible de faire quelque chose pour Madame Lagnaz qui habite votre commune, au bord de la voie en Praz-Nové.

Après tous les grands froids de cet hiver, elle se trouve fort dépourvue en combustible et cela lui serait bien nécessaire de recevoir un peu de bois de la commune.

Comme elle est malade souffrant du coeur et qu'elle se trouve absolument solitaire, loin de tout, ne pouvant même pas obtenir du lait de ses voisins, je viens vous demander si il ne serait pas en votre possibilité de faire quelque chose pour lui venir en aide, car ce serait une grande charité de l'apporter quelques secours à cette pauvre femme déjà bien âgée.

En vous priant de bien vouloir prendre en considération ma requête, je vous adresse, Monsieur le Syndic, mes salutations très distinguées.

*Régulièrement des documents extraits de nos archives par
Mme Edith Gruaz, responsable, vous sont présentés ici.*

PROTÉGEONS - NOUS !

CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS



Se reposer... rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors



Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps



Boire régulièrement... manger léger

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique



En présence de signaux d'alerte

- Appeler le médecin traitant,
- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
- En cas d'urgence vitale appeler le **144**

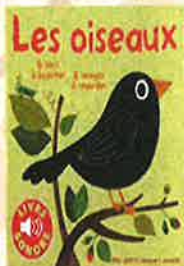
Symptômes possibles d'un coup de chaleur : faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement ! Faire boire et rafraîchir la personne.



QUELQUES NOUVEAUTÉS DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Les oiseaux

BILLET, MARION



Livre sonore

Jacotte en vacances

COLLET, GÉRALDINE



Premières lectures

Les mystères de l'eau

HOFMANN



Documentaire Jeunesse

Le chevalier blanc

ESCOFFIER



Prix enfance 2018

50 HÉROS pour le mondial 2018

DULUC, VINCENT



La Patrouille des Glaciers

DERIB



Bande dessinée

coco [Film]

DISNEY



365 activités avec mon bébé

DAVIS, SUSAN



La fille de papier, roman

MUSSO, GUILLAUME



Livre sonore à écouter

Avec la belle saison et les vacances...

La bibliothèque vous prête un grand nombre des livres que vous pouvez garder jusqu'à la rentrée scolaire.

Horaires pendant les vacances : Les jeudis 17h - 18h30

30



Bonnes Lectures !!



FÊTE DU BLÉ & DU PAIN

15 – 26 AOÛT 2018
ECHALLENS2018.CH

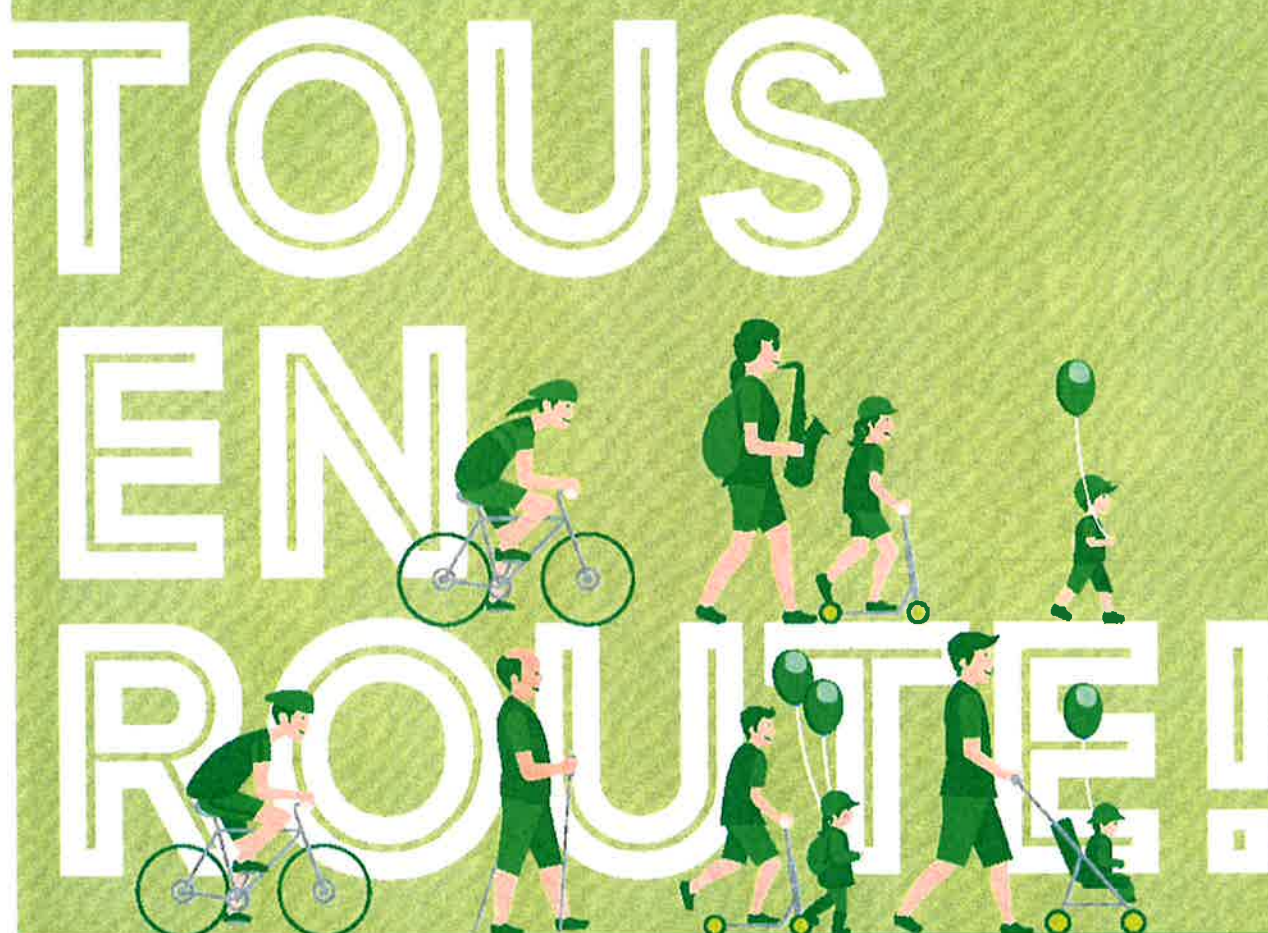
SOLSTICES
GRAND SPECTACLE



BILLETTERIE



RC 177

**SAMEDI ▶ 10H - 17H****8 SEPTEMBRE 2018****PORTES OUVERTES**

sur la nouvelle route cantonale

Aclens

Vufflens-la-Ville

Penthaz

www.vd.ch/rc177

TOUS EN ROUTE !

Avant l'inauguration officielle et la mise en service de la nouvelle route cantonale entre Aclens, Vufflens-la-Ville et Penthaz, l'Etat de Vaud invite la population à fouler le bitume lors d'une journée portes ouvertes. A pied, à vélo ou à roller, les visiteurs auront la possibilité de découvrir les coulisses de la construction de la RC 177 au travers d'expositions, de démonstrations et d'animations ludiques le samedi 8 septembre 2018, de 10h à 17h.

Mieux comprendre la route

Sur un parcours de 2,2 kilomètres, des postes thématiques présenteront les principales étapes liées à la conception et la réalisation de la route, du remaniement parcellaire à la construction d'ouvrages d'art, en passant par les fouilles archéologiques et la mise en place des mesures environnementales.

Les visiteurs découvriront entre autres l'impressionnant viaduc sur la Venoge, des passages inférieurs pour le trafic agricole, ainsi que des aménagements favorisant le développement de la faune et de la flore. Un village archéologique sera spécialement créé pour l'occasion !

La route comme trait d'union

De nombreuses organisations proposeront des activités en lien avec la construction, l'environnement, le transport rail-route ou encore la sécurité routière. Des entreprises de la zone industrielle de la Plaine ouvriront leurs portes. Se tiendra également un marché de produits du terroir, animé par les associations de développement régional, ainsi que des stands de restauration proposés par des sociétés locales.

Retrouvez le guide complet des festivités dès la mi-août sur www.vd.ch/rc177.

Organisation : Direction générale de la mobilité et des routes DGMR, en partenariat avec la Direction générale de l'environnement DGE, le Service immeubles, patrimoine et logistique SIPaL et le Service de l'agriculture SAVI.

SOUPER PAPET VAUDOIS VUFFLENS-LA-VILLE

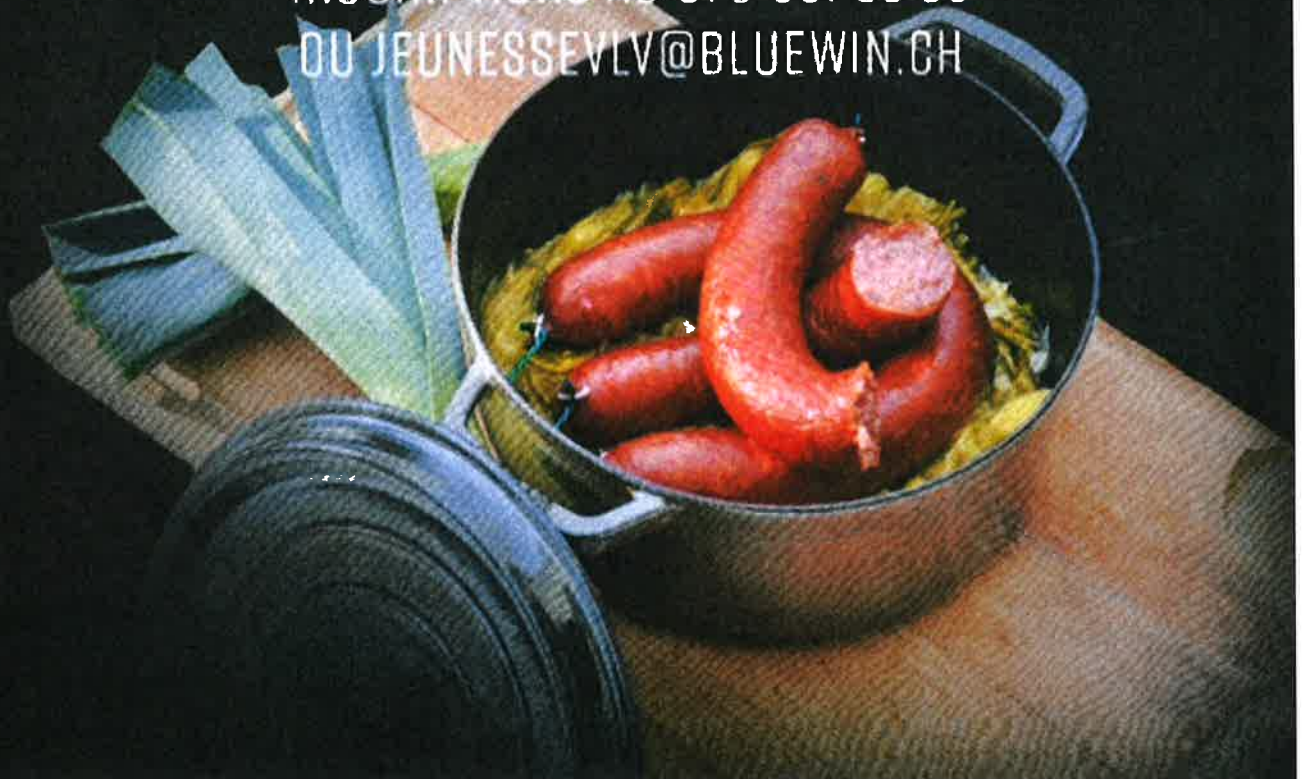
12 OCTOBRE

APÉRO OFFERT DÈS 19H

GRANDE SALLE DE VUFFLENS-LA-VILLE

35.- / 2.- PAR ANNÉE JUSQU'À 14 ANS / RAISINÉE TOUT
LE WEEK-END

INSCRIPTIONS AU 079 951 63 38
OU JEUNESSEVLV@BLUEWIN.CH





www.stv-fsg.ch

FSG VUFFLENS-LA-VILLE

Horaires des leçons de gym

Année scolaire 2018-2019

Tous nos cours reprennent la semaine du 03.09.2018

Gymnastique Parents-enfants : dès 3 ans révolus	Le mardi de 16h15 à 17h15
Gymnastique Infantile: Pour les enfants de 1P et 2P	Le mardi de 17h15 à 18h15
Athlétisme : Pour les enfants dès la 4P	Le mardi de 18h15 à 19h45
Gymnastique aux agrès 1 : Pour les enfants de 3P à 5P	Le mercredi de 17h00 à 18h30
Gymnastique aux agrès 2 : Pour les enfants dès la 6P	Le mercredi de 18h30 à 20h00
Jeunes Gymnastes mixtes : Pour les enfants de 3P à 6P	Le jeudi de 17h30 à 18h45
Multi Sports mixtes : Pour les enfants dès la 7P	Le jeudi de 18h45 à 20h00
Interval training mixte : Cours cardio musculaire De 14 à 99 ans	Le mardi de 20h00 à 21h00

Présidente : S. Lasserre 079/793.11.68 Caissière : N. Jaquier 079/604.97.11

www.vufflens-la-gym.ch (les demandes d'admissions sont à remplir directement sur notre site)

Pour nous contacter par mail : fsg.vufflens@bluewin.ch

Nous sommes à la recherche de moniteurs en renfort sur différents cours, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Gym Féminine	Le jeudi de 20 à 21h00 Renseignements D. Duperrut 079/301.54.32
Gym Hommes	Le lundi de 19h30 à 21h00 Renseignements R. Weissbrodt 021/701.43.41
Gym Aînés	Le mardi de 15h15 à 16h15 Renseignements Doris Dubois 021/701.12.22



Société coopérative du congélateur de Vufflens-la-Ville, Mex et environs

Des cases sont encore à louer :

Case de 100 Lt 45.- / 50.- annuel

Case de 200 Lt 90.- / 100.- annuel

Pour tout intérêt et/ou renseignements :

Danielle Besançon, Présidente et responsable des cases
021 701 19 38

Anita Cochard, secrétaire/caissière et responsable de la
facturation, 021 731 49 07 – anita.cochard@gmail.com



OBJETS TROUVES

Une grande quantité d'objets trouvés de toute nature non réclamés attendent leurs propriétaires au Bureau communal (gourdes, baskets diverses, habits, etc.).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir venir chercher ces objets durant les heures d'ouverture **jusqu'au vendredi 27 juillet prochain.**

Tous les objets non réclamés à cette date seront amenés aux points de recyclage adéquats (habits, chaussures, etc.). Nous vous remercions de votre diligence.



Soirée « théâtre »
à la Grande Salle
le samedi 17 novembre 2018

**Madame
Claire Lyse
Villard**

expose ses œuvres
au Bureau communal
jusqu'à fin août



**ATELIER CHANSONS
PARENTS-ENFANTS**

Venez partager des chansons
avec votre enfant de 3 à 10 ans...



Rondes, chansons et ensuite même micro si envie...

L'enfant peut participer seulement si un adulte
l'accompagne. Il est sous sa responsabilité.

Chaque 1er mercredi du mois à 14h00 (45 min.) :

5 septembre 2018

3 octobre 2018

7 novembre 2018

5 décembre 2018

Dans le hall d'entrée de la bibliothèque de Vufflens
(bibliothèque fermée pour les livres).

ATELIER GRATUIT

(Volontiers si vous pouvez amener un sirop, des
fruits ou un cake pour la fin de l'atelier)

Renseignements : Christelle Double 076 370 75 68
chantons.vufflens@gmail.com

Au plaisir de vous rencontrer ☺



Juin 2018

No 3

www.vufflens-la-ville.ch



SAMEDI
25 AOÛT

MARCHÉ
ARTISANAL

VUFFLENS-LA-VILLE

LE
marché
artisanal
de
Vufflens-la-Ville

Handwritten signature